



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attaque au couteau à Romans-sur-Isère

Question au Gouvernement n° 2860

Texte de la question

ATTAQUE AU COUTEAU À ROMANS-SUR-ISÈRE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. Je me fais ici le porte-parole de Mme Emmanuelle Anthoine, députée de la Drôme.

Monsieur le Premier ministre, samedi matin, c'est avec effroi que nous avons appris qu'une terrible attaque au couteau avait eu lieu en plein cœur de Romans-sur-Isère. Ce jour-là, un jeune Soudanais, réfugié en France depuis juin 2017, a assassiné deux personnes et en a blessé cinq autres, qui se sont retrouvées dans un état d'urgence absolue. Notre émotion est grande, et mes pensées vont aux victimes et à leurs proches, à qui j'adresse tout mon soutien.

Je tiens à saluer le travail exemplaire des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers et des personnels soignants, dont la réactivité a permis une fois encore de sauver des vies.

Je souhaite que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est passé. Le parquet national antiterroriste s'est saisi de cette affaire. Des premiers éléments en sa possession, il ressort que cette attaque est de nature terroriste. Des documents manuscrits à connotation religieuse ont été retrouvés, dans lesquels l'auteur se plaint notamment de vivre dans un pays de mécréants.

Avec cet événement tragique, ce sont à nouveau des familles anéanties, des vies brisées, fauchées en pleine rue, par la folie obscurantiste du fondamentalisme islamiste. D'où qu'il vienne, où qu'il soit, nous devons le combattre et ne pas baisser la garde, afin de défendre les valeurs républicaines auxquelles nous sommes si fortement attachés.

Cette attaque s'ajoute aux précédentes et nous rappelle que, même en ces temps troublés par la crise sanitaire, la lutte antiterroriste ne doit souffrir d'aucun répit. Face au fondamentalisme religieux, le Gouvernement doit être intraitable. Or nous avons le sentiment que trop peu est entrepris pour protéger les Français. Après les discours du Président de la République sur le séparatisme, nous attendons des actes. Quand le Gouvernement s'attaquera-t-il enfin au fléau islamiste ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Je salue Emmanuelle Anthoine, qui a suivi minute par minute ce qui s'est passé samedi dans sa circonscription : à dix heures quarante-cinq a débuté le parcours meurtrier d'un homme qui a attaqué sept personnes et en a tué deux. Au-delà de la seule commune de Romans-sur-Isère, c'est, bien évidemment, tout notre territoire national qui se trouve meurtri. Je me suis rendu sur place l'après-

midi, d'abord pour apporter mon soutien à la maire de la commune, Mme Thoraval, qui a mobilisé tous les services municipaux en vue d'aboutir à un apaisement, tant les tensions étaient fortes dans cette ville envahie par la torpeur du confinement et la chaleur d'un début d'été. J'ai vu combien la ville était meurtrie, et combien la maire s'engageait aux côtés des habitants pour les accompagner, ainsi qu'aux côtés des forces de sécurité intérieure – dont je veux à mon tour saluer l'action, puisque dix minutes après que l'alerte a été donnée, elles ont réussi à neutraliser l'assaillant et à le mettre à la disposition de la justice pour qu'il soit interrogé.

L'enquête, d'abord confiée au procureur local, a été, compte tenu des éléments d'information glanés au fil des heures, placée sous l'autorité du procureur national antiterroriste, qui, vous l'avez dit, monsieur le député, considère, au moment où je vous parle, qu'il y a matière à instruire sous la qualification d'acte terroriste. Je voudrais saluer la mobilisation de l'ensemble de nos forces ; dans le cadre de cette enquête, ce sont 150 policiers spécialisés qui sont engagés pour faire la pleine et entière vérité sur cette affaire et vérifier qu'il n'y a pas de risque que l'événement qui s'est produit à Romans-sur-Isère connaisse des rebonds sur le territoire national.

J'en profite pour vous assurer, monsieur le député, que, malgré le contexte, nos forces de sécurité intérieure sont totalement mobilisées – en particulier les personnes qui œuvrent au sein de la sous-direction antiterroriste de la direction centrale de la police judiciaire et au sein de la direction générale de la sécurité intérieure. Elles font preuve d'un engagement de chaque instant en vue d'empêcher ou faire échouer d'éventuels attentats ; si soixante et un ont été empêchés et dix-neuf ont échoué depuis 2013, nous le devons au travail remarquable que font ces femmes et ces hommes qui, dans l'ombre, protègent les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2860

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)